



SANITAIRE ET AFIN DE DAVANTAGE LE VIRUS, PERMANENCES HEBDOMADAIRES DU MAIRE Assurées sur RENDEZ-VOUS

DÉMOCRATIE LOCALE

Permanences du Maire

Vu le contexte sanitaire les permanences hebdomadaires du Maire seront désormais assurées sur RDV.

Mis en ligne le 28 octobre 2020

Vu le contexte sanitaire et afin de ne pas propager davantage l'épidémie de COVID-19

les permanences hebdomadaires du Maire seront désormais assurées sur RDV

Contactez le bureau des interventions : 7 rue de l'intendance au 03 23 59 90 62 ou par mail : bureaudesinterventions@ville-soissons.fr

VU LE CONTEXTE SANITAIRE ET AFIN DE
NE PAS PROPAGER DAVANTAGE LE VIRUS,

LES PERMANENCES HEBDOMADAIRES DU MAIRE

seront désormais assurées **sur RENDEZ-VOUS**



**ENSEMBLE, RESPECTONS
LES GESTES BARRIÈRES**



Port du
Masque
Obligatoire



Ne pas se
serrer la main



Ne pas
s'embrasser
ni se faire
d'accolade



Se laver
régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser
un mouchoir à
usage unique
et le jeter

RETOUR À LA LISTE



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

